

01/03/2026 - QUESTIONNAIRE LPO terres d' Emeraude – lien du questionnaire <https://forms.office.com/e/chZrmSVyK8>

Nom et prénom

LE BECHEC CAROLE

Commune sur laquelle vous êtes candidate ?

SAINT MALO

Sur quelle liste êtes-vous candidat.e ?

NOUVEAU CAP – CITE AMBITIEUSE ET PARTICIPATIVE

<https://nouveau-cap-saint-malo.bzh/presentation-liste-nouveau-cap-election-municipale-saint-malo-2026/>

Quelles sont, pour vous, les priorités environnementales pour la commune ?

Face à la bétonnisation excessive, nous faisons le choix clair de renaturer la ville : plus d'arbres, plus de jardins, plus d'espaces de respiration dans tous les quartiers. D'ici 2032, nous visons + 10 % d'espaces végétalisés **et de renaturer / requalifier les espaces verts existants avec une qualité écologique. Nous visons** la reconquête des zones humides et des parcours "Patrimoine et Biodiversité", pour une nature accessible à toutes et tous.

Quelles sont vos motivations qui vous poussent à agir en faveur de l'environnement sur votre commune ?

Nous voulons une ville qui protège ses habitant-e-s, respecte ses ressources et prépare l'avenir, où qualité de vie, nature et activité économique avancent ensemble.

Pensez-vous exercer la compétence "environnement" vous-même, ou bien nommer un adjoint à l'environnement et à la biodiversité ? dans ce DERNIER cas de figure, quels champs d'actions et avec quelle délégation de pouvoir ? Éventuellement, avez-vous déjà une personne en vue pour cette responsabilité ?

J'ai choisi de nommer en 4^{ème} adjoint, Mme Emily DUTHION, en charge du patrimoine communal, végétal et espaces publics. Mme Duthion est gérante d'une coopérative, travaillant depuis 15 ans sur la place de l'arbre sur le territoire. Cette place de 4^{ème} adjointe signe ma volonté de mettre l'environnement au coeur du mandat et dans toute la transversalité des actions communales. De plus, d'autres colistiers très compétents seront associés à la mise en œuvre de la politique environnement, que ce soit un spécialiste des jardins potagers collectifs (Désiré Geoffroy) que des jardiniers/ élagueurs aguerris (Franck Becue et Anthony Testor). De plus, l'environnement doit être pensé et anticipé sur du long terme, c'est pourquoi les adjoints chargés du paysage ainsi que des grands travaux programmatiques, seront aussi en travail permanent et complémentaire sur les actions environnementales. Enfin, travailler sur l'environnement, c'est aussi réduire les risques naturels accrus par le dérèglement climatique, autre priorité de mon mandat, avec un adjoint désigné pour cette tâche (G. Le Bars).

Envisagez-vous la mise en place d'une gouvernance pour associer les habitants et associations aux décisions concernant l'environnement et la biodiversité, et si oui, sous quelle forme ?

C'est un des axes prioritaires de notre programme Nouveau Cap, faire avec et pour l'habitant à travers sa citoyenneté ou son bénévolat dans les associations de la ville. Il existe pour cela plusieurs outils :

- Créer des **Conseils de quartier** associant ses acteurs : représentation citoyenne en veillant à la parité femmes-hommes, comité de quartier, associations, commerçants, bailleurs sociaux, police municipale, établissement scolaire, agents municipaux
- La municipalité signera des **conventions écrites avec des objectifs clairs**, avec chaque association et des temps de travail sur la mise en œuvre de ces objectifs seront réalisés. Des conventions complémentaires suivant les besoins de la municipalité sur des actions précises seront également établies pour valoriser, le cas échéant, les réalisations (fonctionnement/ investissement) de ces associations.

D'autres outils existent, que nous souhaitons déployer. N'hésitez pas à consulter notre site internet, notamment la partie : redonner la parole et agir avec les habitants (<https://nouveau-cap-saint-malo.bzh/notre-programme/#A4>)

Avez-vous pris connaissance des travaux de l'Atlas de la Biodiversité (ABC/ABI) de votre commune ou de l'agglomération : êtes-vous prêts à porter les actions qui en sont issues ?

Note 10/10

Oui, mes colistiers experts et moi-même connaissons l'ABI de Saint Malo Agglomération. Malheureusement la ville n'a pas d' ABC.

Avant de proposer de diriger la ville vers un ABC, nous pensons qu'il faut déjà utiliser et mettre en avant l'outil ABI, puisqu'il existe et que des moyens ont été déployés depuis 2 ans. L'ABI est récent et a été peu investi par la commune de Saint Malo. La volonté participative de l'atlas a peu été mise en œuvre avec la population et ses associations. Le réseau RIVE (réseau éducation à l'environnement) a été sollicité pour quelques animations avec une caravane des curiosités. La ville de St Malo ne l'a utilisé seulement que pour la fête des plantes à la Briantais, cette année. C'est nettement insuffisant ! Si nous souhaitons une ville où l'environnement est au cœur du projet il faut vraiment engager l'habitant à participer beaucoup plus, grâce à l'outil participatif, sciences participatives, inventaires multi publics (scientifiques et habitants)

Pensez-vous engager des actes de protection des espaces naturels du territoire, tel que le classement de boisements via le PLU/PLUI ?

Note 8/10

Le PLU vient d'être voté par la municipalité actuelle. Lorsqu'il sera révisé, nous proposerons plusieurs nouvelles protections, classement des boisements, classement des arbres, classement des haies, etc....

Également, nous serons vigilants à bien faire perdurer et compléter ambitieusement les protections actuelles telles que toutes celles répertoriées sur la ville de St Malo :

Espaces Naturels Sensibles – Zones humides – zones Natura 2000 (pointe de La Varde, Estuaire de la Rance, île de Cézembre).

Nous transformerons le vélodrome en verger.

Enfin, La Briantais, espace naturel, sera pour nous le haut lieu Malouin des enjeux de l'adaptation. La protection de l'environnement et de la biodiversité y aura donc une place prépondérante

Pour la protection de l'eau sur le territoire, avez-vous des actions prévues comme la restauration des mares et d'éventuelle renaturation de cours d'eau ?

Note 10/10

L'enjeu de l'eau est primordial pour la Ville de St Malo et plus globalement depuis sa captation sur le Pays de St Malo

1/ La restauration de mares sera proposée en chantier participatif avec le soutien technique des ENS du département 35, ainsi qu'avec le parc Naturel Régional Rance côte d'émeraude (programmes en cours)

2/ Sur le PLU, une première tentative de restauration du Routhouan est entamée ; nous souhaitons, à Nouveau Cap, lui redonner toute sa place, le méandrer, le faire redécouvrir aux habitants, et lui donner une qualité de ses eaux, significative !

3/ Le CODESEN du Pays de Saint Malo, préconise une meilleure gouvernance de l'eau sur le Pays de Saint Malo, depuis la protection (les SAGE), captation (eaux de Beaufort, etc), potabilisation, stockage, distribution et assainissement. Les structures publiques et privées sont multiples à travailler et décider de l'amont à l'aval, nous souhaitons fortement mieux les réunir pour mieux agir.

Quelle place donneriez-vous à la nature en ville, et notamment la préservation de la biodiversité du bâti (Hirondelles, Chauve-souris, Chouettes...) dans le cas de rénovations ou de constructions neuves ?

Note 10/10

Il existe un cadre réglementaire des espaces protégés, qui sera évidemment respecté (martinets, hirondelles...) pour chaque rénovation et construction.

Cependant, nous irons plus loin en demandant pour chaque projet de construction / rénovation, un cahier des charges précis d'Etude/ inventaire/ préconisations de mise en œuvre/ suivi mise en oeuvre/ contrôle

- Construction neuve : anticiper et créer des gîtes nouveaux

- Rénovation : intégration des gîtes dans le projet

Également, la ville est mitée de nombreux espaces verts, pelouses, trop fréquemment coupés

- nous souhaitons renaturer ces espaces avec des espèces végétales adaptées et nourricières. Nous couplerons cette renaturation avec des gîtes associés

- nous travaillerons sur la gestion différenciée partout où cela est possible

Appliquerez-vous le principe de Zéro Artificialisation Nette ?

Votre commentaire sur le principe de Zéro artificialisation Nette ?

Note 8/10

Cette loi est essentielle, il nous faut la respecter car l'artificialisation des sols est la première cause d'effondrement de la Biodiversité.

Comptez-vous restaurer des trames écologiques du territoire ?

Note 10/10

TRAME BLEUE : Nous travaillerons avec l'outil SMA, GEMAPI, pour la trame bleue ainsi que tous les éléments sur l'eau préconisé en question précédente.

Nous souhaitons également donner toute la place aux zones humides au sein de l'hippodrome

TRAME VERTE : nous souhaitons végétaliser + 10 % de la ville, en travaillant expressément les continuités et donc les corridors de passage des animaux. Pour cela, le travail de plantations d'arbres / arbustes/ fruitiers, dans toute la ville, sera une avancée significative à cette trame verte qui est pour le moment encore mitée et saupoudrée sur la ville

Un outil tel Breizh bocage, échelle SMA, sera encore utilisé pour planter + 5 km de haies bocagères

Développez-vous les ENR (énergies renouvelables) sur le territoire communal ?

Note 10/10

Nous souhaitons accélérer le développement des énergies renouvelables.

Proposer un maximum de **solarisation** sur les toitures des bâtiments publics et des espaces privés, accélérer la rénovation énergétique, privilégier une partie de l'investissement par des regroupements citoyens, développer les réseaux de chaleur bois en lien avec la ressource disponible, être à l'avant-garde, innover et tester de nouvelles techniques (chaleur des bassins, hydrogène, etc.).

Nous couplons ces propositions avec une forte politique de communication/ animation/ compréhension/ passeport éco geste, de réduction et d'économie d'eau et énergie.

Également, une place essentielle est donnée à :

- la récupération d'eau de pluie : Mettre en place des **systèmes de récupération d'eau de pluie** sur les bâtiments publics, les écoles, les EHPAD, informer les habitants sur les possibilités dans la Maison de l'Habitat.
- Mutualiser l'usage des bâtiments publics : Veiller à une meilleure utilisation des bâtiments publics existants en mutualisant et intensifiant les usages, en parallèle de la rénovation énergétique et la bonne utilisation de l'eau.
- Développement du compostage : Mise en place de **composts dans chaque quartier** et expérimenter la collecte et recyclage des coquillages en lien avec Saint-Malo Agglomération.
- etc, se référer à notre programme

Souhaitez-vous continuer/intensifier le développement de la lutte contre les pollutions lumineuses au sein de la commune ?

Note 10/10

Oui, nous souhaitons intensifier cette action contre la pollution lumineuse. Là encore, des outils existent et nous les utiliserons !

Pour les endroits dans lesquels une réelle insécurité est perçue, nous installerons des leds à capteurs alimentés par de petits panneaux photovoltaïques.

- Le parc Naturel régional travaille déjà depuis quelques années sur le diagnostic des zones (capteurs dans les zones d'activités, par exemple) et le travail de proximité avec chaque enseigne privée qui a besoin d'être épaulée dans sa politique d'éclairage. Également le groupe d'entreprises entrePreNeuRs, travaille à cela avec le PNR. Un travail plus collaboratif doit être réalisé entre le PNR et les services de la ville de St Malo sur les éclairages publics.

De notre côté, nous nous sommes penchés sur l'éclairage et la sécurité des habitants, et en conclusion :

- les politiques d'éclairage nocturne doivent être pensées localement, à une échelle fine, au lampadaire près, afin d'être efficaces.
- De nombreuses mesures de réduction – comme l'adaptation de l'intensité ou de la température de couleur – sont largement mieux accueillies par la population

Souhaitez-vous continuer/intensifier la promotion d'une alimentation bio et locale dans les cantines scolaires ?

Note 10/10

Oui, nous souhaitons dépasser la réglementation en travaillant avec SMA et son plan alimentaire territorial trop peu ambitieux, et travailler à une installation accrue de paysans bio, pour alimenter les cantines de nos enfants et nos aînés. Des structures telles que Ici cultivons demain, Octave, structures de l' ESS, contribuerons à cette promotion et mise en œuvre.

Nous souhaitons **Étudier et mener le passage en Régie directe pour la restauration collective** (écoles maternelles et primaires, EHPAD)

Mais également :

- MIEUX MANGER DANS NOS QUARTIERS : Favoriser **l'accès à la nourriture saine dans les quartiers prioritaires**, mettre en place un marché en proximité de La découverte-La Madeleine-Bellevue.
- PRODUIRE DANS NOS CHAMPS ET NOS FERMES : Développer **les circuits courts** avec les producteurs locaux, accompagner des achats en commun
- DEVELOPPER L'AGRICULTURE SAIN ET PEDAGOGIQUE : Développer les **installations en agroécologie, l'agriculture urbaine** et les jardins partagés, jardins solidaires, dans les écoles et les Ehpads.

- COMMUNIQUER SUR L'ALIMENTATION DURABLE : Communiquer sur l'alimentation saine et durable, **programmer des animations**, des cours de cuisine, des événements avec les comités de quartier, les écoles, les Ehpad ou dans des restaurants et magasins...

Avez-vous le souhait d'engager la gestion des parcs et jardins de la ville sur des objectifs favorables à la biodiversité, tels que coupes différenciées, implantation de haies et d'arbres avec des essences locales... ?

Note 10/10

Nous avons énuméré cela, déjà, précédemment.

Un grand travail doit être réalisé avec les agents techniques des « espaces verts » qui doivent véritablement s'approprier un métier qui a du sens et devenir les « jardiniers responsables » de la ville.

Un plan de formation renforcé, sur les enjeux des entretiens différenciés et mettant en avant le jardiner au naturel, sera réalisé. Des structures du territoire, associations, PNR, existent pour faire cette mise œuvre

Mais il est primordial d'étudier et développer le **plan de végétalisation et de continuité écologique** sur tous les quartiers, en lien avec les écoles, les EHPAD, les associations. Prévoir les zones refuges et accueil de la faune, nichoirs, haies. Multiplier les plantations d'arbres adaptés créations de jardins partagés. Reconquérir et réaménager les zones humides, les étangs, les pièces d'eau et rus et rivières, pour s'y promener et s'y reposer.

Pour l'éducation, pensez-vous favoriser la découverte de la nature pour les scolaires et jeunes publics

Note 10/10

Nous sommes persuadés que comprendre ce qui nous entoure, et notamment en termes de découverte de la nature, fera la force de la ville avec des enfants et des citoyens éclairés.

Pour cela

- nous renforcerons le parcours de l'élève dans les écoles, et proposerons des interventions sur la nature, de même dans les centres de loisirs
- nous proposerons des chantiers nature, proposerons aux équipes pédagogiques « l'école du dehors » avec des acteurs du territoire,
- nous déploierons des passeports éco gestes pour toute la population
- nous mettrons en avant, communiquerons, et utiliserons des parcours Patrimoine et biodiversité au sein de notre ville.
- nous mettrons en avant des parcours Patrimoine et biodiversité

ED - GL - CLB 01/03/2026